الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene
Faculté de Mathématiques

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة هواري بومدين للعلوم والتكنولوجيا
كلية الرياضيات

Procès-Verbal de la réunion du CSF Extraordinaire du mercredi 31 mai 2023.

Présents : BATOUL Aicha, BEKHOUCHE Saida, BEY Siham, BOUCHEMAKH Isma, BOUROUBI Sadek, CHAABANE Djamal, CHERIET Djamel Eddine, GUESSOUM Zohra, HAMDI Fayçal, HERNANE Mohand Ouamar, KHEMMOUDJ Ammar (Président), MAACHOU Nacéra, MEDJDEN Mohamed, OULEMANE Taous, SADKI Ourida, SELMANE Chahrazad, YAGOUNI Mohamed.

Absents excusés : AIDER Méziane, AINOUZ Abdelhamid, ALI ZIANE Tarik, BENSEBAA Boualem, GUENDA Kenza, OUAFI Rachid, REBAH Dirar TATACHAK Abdelkader.

Absents non excusés : TALEB Samira.

En l'an deux mille vingt-trois et le trente et un du mois de mai, s'est tenue une réunion Extraordinaire du Conseil Scientifique de la Faculté de Mathématiques.

Ordre du Jour :

1) Installation d'une commission de vérification des justificatifs concernant les grilles de stages et conférences pour l'année 2023.

Après l'ouverture de la séance par le Président, le CSF a examiné la note N° **2023/أ.ع/527** émanant du Secrétariat Général du MESRS concernant le programme de mobilité de courte durée à l'étranger.

Le vice doyen chargé de la post-graduation, de la recherche scientifique et des relations extérieures a présenté une synthèse sur le nombre d'inscrits sur la plateforme ; le nombre de demandes recevables et le nombre de demandes rejetées présentée dans les tableaux ci-dessous :

1. **Enseignants :**

Demandes inscrites sur la plate forme	Demandes recevables	Demandes rejetées (grilles non remises ou remises en retard)
71	57	14

Demandes recevables :

SSHN	48
Rencontres Scientifiques	9
Total	57

2. Doctorants (Salariés et non-salariés) :

Demandes inscrites sur la plateforme	Demandes recevables	Demandes rejetées (grilles non remises ou remises en retard)
49	42	7

Demandes recevables :

Stages de perfectionnement	**38**
Rencontres Scientifiques	**04**
Total	**42**

Stages de perfectionnement **recevables**	**38**
Stages de perfectionnement **rejetées**	**03** - Deux candidats ont soutenu leurs thèses - Un bénéficiaire d'une mobilité de courte durée en 2022 n'ayant pas remis son rapport de stage.
Stages de perfectionnement **acceptés**	**35**

Après l'analyse de la liste des demandeurs et l'analyse du classement des demandeurs obtenu en respectant la grille adoptée par le CSF du 03 mai 2023, le CSF a constaté que l'application de ladite note permet de satisfaire la majorité, voire la totalité, des demandes recevables.

Le CSF a approuvé la modification de l'unique point de l'ordre du jour qui devient :

1) Validation de l'exécution du programme de mobilité de courte durée.

Vu l'article n° 14 de l'arrêté n° 1349 du 04 octobre 2023, et en vertu du décret présidentiel n° 14-196 du 08 Ramadhan 1435 correspondant au 06 juillet 2014 portant organisation et gestion de la formation et du perfectionnement à l'étranger, notamment son article 21, il a été convenu ce qui suit :

1) **SSHN :** Pour les enseignants-chercheurs (Professeurs, MCA et MCB) ayant demandé un Séjours Scientifique de Haut Niveau (SSHN), octroi d'un séjour scientifique de **7 jours avec titre de passage**.

2) **Stage de perfectionnement** : Pour les doctorants (salariés et non-salariés) ayant demandé un Stage de Perfectionnement, le CSF, après concertation a approuvé l'octroi d'un stage de **15 jours avec titre de passage**.

3) **Rencontres Scientifiques :** Pour les enseignants-chercheurs et les doctorants, satisfaction (avec des frais d'inscription plafonnés à 300 euros) de toutes les demandes (acceptées) de rencontres scientifiques **répondant aux critères de l'arrêté N°1349 du 04 octobre 2022**.

Séance levée à 12h13

PV rédigé par Mme S. Bey

Le Président du CSF

Président de Conseil Scientifique de la Faculté de Mathématique
Pr. KHEMMOUDJ Ammar